



NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

En vue des délibérations du Comité syndical du Syndicat Mixte du Bassins des Dorons
du 25 février 2025

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

1. Nomination secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2024

Le procès-verbal est joint à la note de synthèse.

3. Information des décisions prises par le Président en vertu de sa délégation

DATE	TIERS	OBJET	MONTANT T.T.C.
30/01/2025	LANDOT	Litige sur la délibération DOR9-2024 du 2 avril 2024	7 500 €
30/01/2025	LANDOT	Litige sur la délibération DOR11-2024 du 1 ^{er} octobre 2024	7 500 €
04/02/2025	LDLC.PRO	Ordinateur	703.09 €
10/02/2025	SECAF	Réparation toiture de la STEP	2 141.10 €

4. Débat d'orientation budgétaire 2025

Le Président doit présenter au Comité syndical, dans un délai maximum de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Voici les principaux éléments de contexte pour orienter la réflexion budgétaire du Syndicat des Dorons :

a. Contexte économique international et national

Croissance économique mondiale : La croissance économique mondiale reste modérée, impactée par les tensions géopolitiques et les incertitudes économiques.

Inflation et hausse des coûts : L'inflation, bien qu'en légère décélération, continue d'affecter les prix des matériaux, de l'énergie et des services. Cela impacte directement les coûts d'exploitation des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration.

Taux d'intérêt élevés : La politique monétaire restrictive des banques centrales entraîne une hausse des taux d'intérêt, ce qui alourdit les coûts de financement pour les projets d'investissement des collectivités et des syndicats.

Transition écologique mondiale : Les objectifs climatiques internationaux renforcent les pressions pour moderniser les infrastructures d'assainissement, adopter des technologies plus durables et réduire l'impact environnemental des activités.

b. Contexte européen et réglementaire

Planification hydrologique : Les épisodes de sécheresse et les phénomènes climatiques extrêmes (inondations) deviennent plus fréquents. Cela impose une meilleure gestion des ressources en eau, y compris dans les réseaux d'assainissement.

Fonds européens : Des opportunités de financement existent via les programmes européens, comme les fonds FEDER (Fonds européen de développement régional), pour moderniser les infrastructures d'assainissement et améliorer leur efficacité énergétique.

c. Contexte national et local

Inflation en France : La hausse des prix de l'énergie et des matériaux impacte significativement les coûts de fonctionnement et d'investissement des collectivités et également des syndicats d'assainissement.

Transition écologique et énergétique : En France, la loi Climat et Résilience et les objectifs de neutralité carbone renforcent la nécessité pour les syndicats de moderniser leurs infrastructures (réduction des consommations énergétiques, valorisation des boues, etc.).

Réglementation française : Le cadre réglementaire impose des contrôles renforcés sur la qualité des rejets et des équipements, ce qui peut nécessiter des investissements supplémentaires dans les stations d'épuration et les réseaux.

Aides de l'État et des agences de l'eau : Les agences de l'eau continuent à soutenir les projets locaux via des subventions pour l'amélioration des infrastructures et la préservation des ressources en eau. Cependant, ces aides sont souvent conditionnées à des projets innovants ou à des démarches exemplaires en matière environnementale.

d. Enjeux spécifiques pour le syndicat d'assainissement des Dorons et investissements à prévoir

Modernisation des infrastructures : Réhabilitation des réseaux vieillissants pour limiter les pertes d'eau et les intrusions d'eaux parasites.

Mise aux normes : Mise en conformité de la station d'épuration avec les nouvelles réglementations européennes et nationales.

Transition énergétique : Intégration de technologies moins énergivores et valorisation des boues (méthanisation, compostage) pour réduire les coûts et améliorer les performances environnementales.

Adaptation au changement climatique : anticiper les épisodes de pluies intenses et les sécheresses par des infrastructures résilientes (bassins de rétention, gestion des eaux pluviales) et améliorer la gestion des eaux usées en période de crise hydrique pour préserver les ressources.

En conclusion, le syndicat doit prendre une nouvelle orientation en anticipant des investissements de réhabilitation de ses équipements vieillissants et en privilégiant des projets permettant de réduire les coûts à long terme tout en respectant les normes environnementales avec la recherche de financements externes et de subventions.

Un tableau des équilibres budgétaires en 2025 est joint à la note de synthèse.

Vote Pour :	Contre :	Abstention :
--------------------	-----------------	---------------------

5. Informations et questions diverses

Fait à Moutiers, le 19 février 2025

Le Président,
Nouare KISMOUNE